



MOT DU DIRECTEUR

LegaBase, est un solution juridique externalisée à destination des acteurs locaux, des entreprises et des associations. L'externalisation du besoin juridique consiste à déléguer la gestion des questions juridiques à un prestataire extérieur. L'externalisation constitue une source de bonne gestion qui permet de transformer les coûts fixes en coûts variables et donc de réduire considérablement les dépenses. LegaBase, c'est une équipe d'expert juridique pluridisciplinaire au service de ces clients capable de vous accompagner sur un besoin ponctuel ou récurrent.

Plus qu'un logiciel qui permet d'automatiser et rationaliser les activités du droit. Nous avons pour objectif d'utiliser la technologie pour permettre aux professionnels du droit de fournir des services juridiques de manière efficace à des coûts raisonnable. Cette démarche vise principalement à dématérialiser et automatiser les processus juridiques répétitifs, créer des documents de manière dynamique et offrir des solutions intelligente pour permettre aux utilisateurs d'avoir accès à des modèles d'exécution plus performants et de gagner ainsi en efficacité dans leurs tâches quotidiennes.

La dimension humaine porté par nos équipes est fondamentale car elle est notre marque de fabrique, un service juridique interne à l'équipe de nos clients. En effet nos experts sont au service de nos clients, ils doivent donc oeuvrer à ce que le client se sente réellement accompagné par son service juridique à chaque instant.



INTRODUCTION

Ce dossier, est exclusivement destiné à informer la presse, présente nos activités de prestations intellectuelles, nos valeurs, la politique RH, nos références et quelques réalisations, notre stratégie de développement face au contexte économique.





SOMMAIRE

- 1. Présentation de l'entreprise
- . Notre vision
- . Valeurs et politique RH
- . Nos réalisations
- 2. Notre stratégie de développement
- . Le contexte économique
- . La stratégie de l'entreprise



PARTIE 1 : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE





QUI SOMMES NOUS?

LegaBase est un service juridique externalisé spécialisé dans le domaine du droit public, du droit des associations et du droit des sociétés. En prenant en charge, la rédaction d'acte, la transmission d'information stratégique et en apportant une aide à la décision, LegaBase sécurise les activités et les projets de ces clients. Utiliser LegaBase, c'est disposer d'une professionnel du droit au sein de son établissement.

Vous faire gagner de l'argent et du temps, c'est notre mission. Plus qu'un logiciel qui permet d'automatiser et rationaliser les activités du droit. Nous avons pour objectif d'utiliser la technologie pour permettre aux professionnels du droit de fournir des services juridiques de manière efficace à des coûts raisonnable. La dimension humaine porté par nos équipes est fondamentale car elle est notre marque de fabrique, un service juridique interne à l'équipe de nos clients. En effet nos experts sont au service de nos clients, ils doivent donc oeuvrer à ce que le client se sente réellement accompagné par son service juridique à chaque instant.

Nous sommes compétent en droit public, en droit des sociétés, mais également, en droit des associations et ESS, depuis mars 2021, nous accompagnons acheteurs et candidats dans les procédures de marché public. LegaBase, est donc un service juridique externalisé à destination des acteurs locaux, des entreprises et des associations. L'externalisation du besoin juridique consiste à déléguer la gestion des questions juridiques à un prestataire extérieur.

L'externalisation constitue une source de bonne gestion qui permet de transformer les coûts fixes en coûts variables et donc de réduire considérablement les dépenses. LegaBase, c'est une équipe d'expert juridique pluridisciplinaire au service de ces clients capable de vous accompagner sur un besoin ponctuel ou récurrent.



NOTRE VISION

LegaBase se positionne comme une entreprise qui apporte Conseil et Service à ses clients, et non comme une legaltech. L'ensemble de nos collaborateurs, quelles que soient leurs compétences, partage chaque jour une véritable culture du service avec nos clients. Ils leurs apportent une réponse cohérente et structurée afin d'ajouter de la valeur aux projets.

Nous adaptons notre réponse aux besoins de nos clients, afin de les encourager et les soutenir dans le développement de leurs projets. Tout au long, LegaBase reste proche de ses clients, par un service de qualité, de proximité et à taille humaine.

Vous bénéficiez de notre engagement adapté, de l'assurance de notre compétence ainsi que la réactivité et notre esprit d'équipe.

195.000 euros Chiffre d'affaires prévisionnel 2022

16 entreprises Client depuis janvier 2021

7 collaborateurs Effectif moyen



VALEURS ET POLITIQUE RH

Depuis sa création, LegaBase a su conserver des valeurs fortes qu'elle partage avec l'ensemble de ses collaborateurs : direction, administratifs, techniciens ... Ces valeurs contribuent à la création d'une identité propre à notre entreprise. Notre force réside dans notre volonté de créer un esprit d'équipe et de maintenir une véritable culture du service en faisant preuve de rigueur et de responsabilité. Mais aussi dans notre volonté de placer le client au cœur de nos préoccupations et de notre organisation afin de lui apporter une entière satisfaction.

Pour répondre à la demande de nos clients, nous accordons une grande importance à la formation et l'expérience de nos collaborateurs. Nous développons de nouvelles compétences et nous restons en veille sur les nouvelles réglementations afin d'offrir à nos clients la meilleure expertise. Dans un souci constant de procurer le meilleur service à nos clients, LegaBase est une entreprise résolument tournée vers l'avenir, vers la satisfaction totale de ses clients. Sa réussite, l'entreprise la doit à ses équipes qui participent chaque jour à son développement. Aujourd'hui comme demain, nous nous dotons de collaborateurs motivés, passionnés et talentueux pour l'ensemble de nos activités.

NOS RÉALISATIONS

Les clients qui ont sollicité LegaBase au cours de l'année 2021 sont principalement des :

- PME
- TPE et
- Association



Dans différents secteurs tels que le transport, l'évènementiel, l'accompagnement, le marketing, le tourisme, la sidérurgie, l'industrie mécanique, l'agroalimentaire.

Concernant le développement de notre porte feuille client envers les acteurs publics, nous sommes en pleine phase d'amorçage. Les collectivités de moins de 5 000 habitants ont besoin d'expert pour les accompagner dans le développement de leurs projets.







EFFICACITE



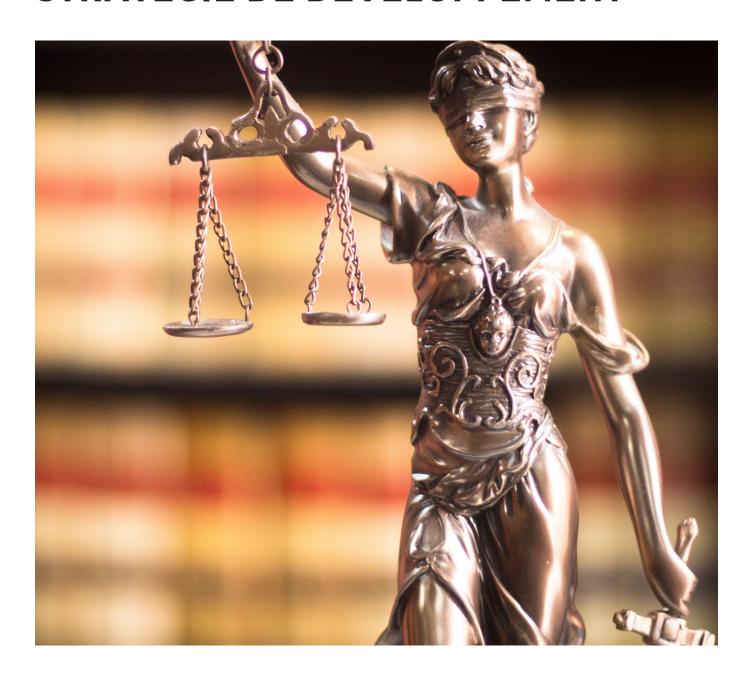
QUALITE



SATISFACTION



PARTIE 2 : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT





CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Les entreprises françaises dans le domaine de la Law Tech apportent une forte valeur ajoutée aux différents secteur en terme de recherche et de développement.

Ce savoir-faire représente un enjeu majeur de la compétitivité en France et ces sociétés d'ingénierie juridique contribuent au développement économique en sécurisant les procédures.

L'évolution du secteur juridique avec la digitalisation permet un plus grand accès au droit avec des tarifs plutôt attractif. Avec la mondialisation et à la crise de 2008, les secteurs dans leur ensemble ont dû faire face à de grandes difficultés. qui on contraint à réduire les coûts pour tenter de rester compétitive.

L'externalisation, c'est très vite présenté comme une solution efficace permettant la régularisation des coût lié au secteur essentiel.

Aujourd'hui, les legal Techs sont devenus incontournables et continu de s'imposer. Si elles sont devenus des supports techniques de poids pour les entreprises et les associations, elles peinent à entrer dans le secteur du droit public. Tant l'approche est impersonnel et loin du besoin des acteurs.

Les sociétés de sous-traitance en ingénierie juridique telles que LegaBase sont plus qu'une plateforme en ligne avec nos experts nous mettons l'accompagnement humain au coeur de notre projet

PRESTATIONS INTELLECTUELLES?

Aujourd'hui en France, environ 82 % des entreprises pratiquent l'externalisation et 80 % des collectivités ne disposent pas de service juridique. Leur principal objectif reste la réduction des coûts mais ces entreprises recherchent aussi plus de flexibilité et de réactivité. L'externalisation représente également un moyen de se recentrer sur leur cœur de métier. Les freins des entreprises dans le processus d'externalisation sont majoritairement la dérive des coûts et l'insatisfaction vis-à-vis de la prestation. Ce pourquoi LegaBase oeuvre à mettre en place une expertise et un réseau de professionnel en capacité de répondre pleinement aux besoins de ces clients.









STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE



Depuis sa création en 2021, la société a pour objectif la montée en puissance. LegaBase, solution juridique externalisée bénéficie d'un contexte économique favorable tant dans le secteur du droit l'offre tend à se digitaliser et à se simplifier.

Pour répondre à cette demande croissante une augmentation des effectifs est à prévoir. composée de Rédacteurs Techniques, d'Ingénieurs, Chefs de Projets afin de rendre la solution juridique la plus complète possible autour des 3 pôles complémentaires qui sont les algorithmes, l'assistance et travaux spécifique ainsi que la documentation technique, dans les secteurs d'activités des TPE/PME, Association et Acteurs Publics.





ENSEMBLE, **RELEVONS DE NOUVEAU DÉFIS!**

















Contactez-nous

46, avenue Félix Faure, 69003 LYON 07 51 31 83 32

legabase.sje@gmail.com www.legabase.fr



